

# Pour une gestion intégrée et concertée. Exemple des marais à mangroves

Marie-Christine Cormier-Salem

UR026 IRD - Muséum national d'histoire naturelle, département Hommes, Natures, Sociétés  
CP 026, 57, rue Cuvier, 75231 Paris cedex 05

1. De la mise en place d'un "modèle de réalité" susceptible de mieux décrire les relations complexes entre changements globaux, mangroves et sociétés à l'élaboration de modèles prospectifs et de scénarios de gestion-action.

Les mangroves se prêtent à plusieurs définitions : au sens strict, elles désignent les formations végétales de certaines plaines littorales en régions tropicales, dont les palétuviers sont les espèces dominantes. Au sens large, elles désignent les vasières intertidales de la zone intertropicale, colonisées par les forêts de palétuviers. Au sens encore plus large, ce sont des espaces amphibies entre terre et mer, singuliers (car spécifiques aux zones intertropicales et encore mal connus), mouvants dans le temps et l'espace et complexes (multi-fonctionnels, pluri-ressources, multi-usages). De la définition des mangroves dépendent les questions de recherche et les objectifs de gestion. Ainsi, de notre point de vue, les mangroves sont bien plus que des palétuviers, et les objectifs de conservation de la biodiversité ne peuvent se résumer à lutter contre la déforestation et à restaurer des habitats pour les oiseaux d'eau migrateurs.

2. Dans le contexte actuel d'occupation dense des littoraux, le risque est prévisible d'un rétrécissement de la mangrove, coincée entre deux milieux hostiles : les plaines alluviales densément peuplées et mises en valeur et la ceinture des balancements de la marée. Demeurent inconnus les sites propices à colonisation par propagules comme les atterrissements vaseux (Blasco et al. 2001).

La diversité et la complexité des mangroves nécessitent de développer une approche intégrée, prenant en compte toutes les variables, c'est-à-dire tous les facteurs et acteurs à diverses échelles spatiales et temporelles. La gestion intégrée des zones côtières (GIZC) est un concept bien avancé, reconnu au niveau international ; pourtant, les méthodologies et outils pour sa mise en œuvre font encore largement défauts. Cela justifie l'élaboration de nouveaux outils de mise en cohérence, telles l'analyse spatiale numérique et la modélisation<sup>1</sup> (Duvail & Hamerlinck 2003). La plateforme Cormas (Bousquet et al. 1998) ou encore Dahu-Mam (Le Tixerant 2002), spécifiquement dévolue à la représentation spatiale des activités côtières, comptent parmi ces outils innovants de simulation multi-agents et de gestion à la fois intégrée et concertée.

Le littoral n'est pas un "simple" objet d'analyse, mais un espace-projet, au centre d'enjeux multiples - écologiques, économiques, sociaux, etc. (Cormier-Salem 2002). La définition d'un scénario optimal de gestion passe par une concertation entre tous les acteurs. Dans le cadre de cette contribution, nous nous interrogerons sur la légitimité des institutions en charge de la définition des modèles et scénarios de gestion et sur la place attribuée aux acteurs dits locaux dans les arènes de négociation et dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Après avoir souligné à quel point les mangroves sont des espaces mouvants et incertains, à la fois spatialement et socialement, l'attention sera portée sur le changement de leurs statuts et les enjeux de leur désignation comme patrimoine.

L'actuelle superficie des mangroves est mal connue, comprise entre 14 et 23 millions d'hectares et leur dynamique imprévisible.

Il apparaît que cet espace est davantage sensible que fragile, faisant montre d'une remarquable robustesse sur des pas de temps longs et des échelles spatiales petites. En revanche, sur des pas de temps courts et de grandes échelles spatiales, on relève des reculs brutaux et des dégradations, que l'on peut qualifier d'irréversibles (Cormier-Salem 2000).

Si le sens de l'évolution (recul ou avancée) est incertain, les facteurs de changement sont bien connus, qu'ils soient naturels ou anthropiques. De nombreux travaux ont essayé de faire le point sur les interactions entre changements globaux (augmentation du CO<sub>2</sub>, réchauffement climatique, élévation du niveau de la mer) et dynamique (spatiale) des mangroves et en viennent à conclure que, du fait de la diversité des mangroves - dans leurs composantes, zonations, répartitions -, on relève une grande diversité de réponses<sup>2</sup> (Hogarth 1999, Blasco et al. 2001).

La mouvance sociale des mangroves n'est pas moins importante : les façons de concevoir, contrôler et gérer les marais à mangrove sont très diverses selon les contextes géographiques et historiques et selon les acteurs. À la vision occidentale dominante de marais putrides et hostiles, qu'il s'agit d'assainir et de convertir dans un but mono-productiviste, s'oppose la conception des communautés locales, pour qui les mangroves sont des systèmes à usage multiple, à l'origine de l'élaboration de terroirs amphibies et de paysages rizicoles remarquables (Cormier-Salem 1999).

À partir des années 1960, la prise de conscience des fonctions et services associés aux zones humides (à l'origine notamment de la convention de Ramsar) et le recul accéléré des mangroves avec l'explosion des fermes à crevettes ont conduit à la mise en œuvre de vastes programmes de reboisement et de protection de la faune (tigre, crocodile, limicoles, etc.) et à l'inscription des mangroves comme patrimoine mondial dans l'agenda 21 de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

La mangrove est un projet de société à géométrie variable, qui mobilise une grande diversité d'acteurs aux besoins et intérêts divergents, aux échelles tant locales (entre usagers "autochtones" et "allochtones", résidents et migrants, hommes et femmes, aînés et cadets, etc.) que régionales, nationales (entre exploitation et protection) et internationales (entre conservation des espèces et espaces et maintien des "savoirs, traditions et innovations" des communautés locales en référence à l'article 8J de la CDB).

Les enjeux actuels portent sur les droits d'accès et d'usage et le statut de la mangrove : est-ce un sanctuaire de nature, bien public mondial ? un terroir aux mains des communautés villageoises ? un front pionnier, capital privé de lobbies ?

La création d'aires protégées n'a bien souvent pas répondu aux exigences de l'écologie et a exacerbé les tensions, en particulier entre riverains, ayant-droits traditionnels, et migrants ou nouveaux usagers. Au-delà des territoires de conservation sont à explorer de nouvelles formes de valorisation de la biodiversité, conciliant le maintien de la fonctionnalité des écosystèmes et la justice sociale. L'écotourisme, la labellisation de "produits de terroir" peuvent constituer des voies durables alternatives à l'exploitation minière et à la déprise rurale des mangroves. Ces voies doivent être adaptées à chaque contexte et être prises en charge par les principaux intéressés, les "locaux", qui risquent fort, sinon, de se sentir instrumentalisés. La mangrove, loin d'être un éden sublime, un jardin mis en spectacle pour les touristes occidentaux, est un espace-projet à négocier entre tous les acteurs, un territoire à requalifier compte tenu de la mondialisation des échanges et des exigences de la co-viabilité des systèmes écologiques et sociaux.

## Références

- Bousquet F., Bakam I., Proton H. & Lepage C. 1998. CORMAS: common-pool resources and multi-agent systems. Conférence internationale sur les applications industrielles et d'ingénierie de l'intelligence artificielle et des systèmes experts, Castellás (Espagne), 826-837.
- Blasco F., Carayon J.-L. & Din N. 2001. Les mangroves et le niveau de la mer. In *Le changement climatique et les espaces côtiers. L'élévation du niveau de la mer: risques et réponses*. Paris, MATE - DATAR - PACA, actes du colloque d'Arles, 12 - 13 octobre 2000, 24-27.
- Cormier-Salem M.-C. (éd.) 1999. *Rivières du Sud. Sociétés et mangroves ouest-africaines*. IRD, Paris, 2 volumes, 416 et 288 p.
- Cormier-Salem M.-C. 2000. Les littoraux à mangrove, des régions fragiles? In Gillon Y., Chaboud C., Boutrais J. & Mullon C. (éds), *Du bon usage des ressources naturelles*. IRD, Paris, coll. Latitudes 23, 472 p.
- Cormier-Salem M.-C. 2002. Le littoral, de ressource à projet de société. *Évolution des approches en géographie humaine*. Océanis 28, 39-56.
- Duvail S. & Hamerlynck O. 2003. Mitigation of negative ecological and socio-economic impacts of the Diama dam on the Senegal River Delta wetland (Mauritania), using a model based decision support system. *Hydrology and Earth System Sciences* 7, 133-146.
- Hogarth P. J. 1999. *The Biology of Mangroves*. Oxford University press, *Biology of habitats*. 228 p.
- Le Tixerant M. 2002. Dynamique des activités humaines en mer côtière. *Revue Internationale de Géomatique* 12, 311-325.